

tions ont été soulevées des deux côtés (relativement, par exemple, aux éventuelles incidences pour les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche du Japon, et pour les secteurs de la construction automobile et navale au Canada).

La modélisation décrite dans le présent chapitre étudie les avantages et les coûts éventuels d'un ALE entre le Canada et le Japon sur la base de l'analyse de modèles économiques; ses résultats appuient l'idée qu'un ALE Canada-Japon pourrait se traduire par des bénéfices économiques pour les deux pays dans leur ensemble. Néanmoins, les modèles économiques ne peuvent pas donner d'évaluation définitive des effets d'une réforme de la politique commerciale compte tenu de leurs limites (en effet, différents facteurs ne peuvent pas être mesurés sur le marché). Cela dit, ils constituent des indicateurs utiles. La modélisation montre les gains aux chapitres des revenus et de la production, notamment une progression de 0,32 % du PIB du Canada, contre 0,17 % pour le Japon. Les retombées économiques pourraient se chiffrer à environ 6,2 milliards de dollars pour le Japon et à 3,8 milliards de dollars pour le Canada. Au total, les exportations de biens du Japon augmenteraient d'environ 2,4 milliards de dollars et celles du Canada, d'approximativement 2,7 milliards de dollars (en dollars américains de 2001). Les exportations japonaises augmenteraient dans la plupart des secteurs manufacturiers, alors que les exportations canadiennes progresseraient dans le secteur des céréales et des produits de la viande, des produits du bois, des textiles et des vêtements et de certains types de machines et d'équipement.

L'évaluation qualitative et quantitative positive de la modélisation susmentionnée associée à la coopération de longue date entre le Canada et le Japon tendent à indiquer l'éventuelle valeur de l'initiative de libre-échange bilatéral. Même si l'accord n'a pas encore pu être conclu, compte tenu des préoccupations du Japon quant aux possibles répercussions sur les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche de son pays (ces secteurs représentant une large part des importations du Japon originaires du Canada), le Canada et le Japon ont décidé de ré-examiner l'éventualité d'un ALE pour faire suite au rapport de